



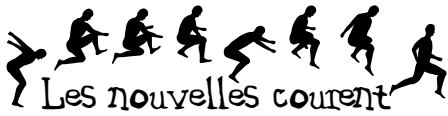
# La soupe au caillou

Des nouvelles du Collectif pour un Québec sans pauvreté

12 janvier 2004

Par l'équipe du Collectif

Numéro 152



## Bougonnages

Nous n'en remettrons pas sur tout ce qui s'est dit depuis une semaine à propos de l'émission les Bougon. Le Front commun des personnes assistées sociales a constamment rappelé les distinctions à faire. Vous avez probablement votre opinion sur la question. Le Front commun est intéressé à la connaître. Ceci dit, puisqu'un angle retenu par l'émission est la fraude, sachez, et c'est une donnée que le gouvernement a validé depuis longtemps, que 80% des fraudes à l'aide sociale sont redevables à 4% des prestataires.

533 \$

Une fois indexée au 1 janvier, la prestation d'aide sociale pour une personne jugée apte au travail est passée de 523\$ à 533\$ par mois. Même Gilles Proulx interviewant Vivian la semaine dernière a dû admettre que ce n'était pas assez pour vivre au Québec. On aimerait savoir des personnes qui ont eu cette indexation si elle compense ou pas les hausses de coût de la vie qu'elles ont à subir. Bienvenue à vos exemples.

## Un départ dans l'équipe

Christian Dubois, notre responsable des communications, nous quittera le 26 janvier pour de nouveaux défis professionnels. Nous allons perdre un collaborateur précieux, merci de tout coeur pour tout, Christian, qu'il nous faudra remplacer rapidement. Un intérim est prévu pour quelques semaines. Nous publierons toutefois dans les prochains jours un appel de candidatures pour ce poste très nécessaire à notre action collective. Si vous connaissez la perle rare, prévenez-la.

Le 24 janvier 2004 à Québec, y serez-vous ?

## Rappel du Parlement de la rue !



**Bonjour tout le monde ! Et bonne année 2004 ! Sauf que si on veut que ça soit une bonne année, il va falloir s'organiser en conséquence. C'est pourquoi le Collectif a décidé de rappeler le Parlement de la rue pour une session extraordinaire qui aura lieu samedi le 24 janvier à Québec, au Collège St-Charles-Garnier. Créativité, détermination et théâtre Parminou seront au rendez-vous pour commencer l'année de bon pied bon oeil.**

Un an après l'adoption de la loi 112, huit mois après l'échéance posée par cette loi, le gouvernement n'a pas encore publié le plan d'action exigé par cette loi. Il a tenté par toutes sortes de manoeuvres de mettre en place des reculs : par des réductions de budget en juin, par le programme Place à l'emploi et l'application renouvelée des pénalités à l'aide sociale en juillet, par toutes sortes de resserrements à l'automne, par exemple dans l'accès aux médicaments, et par une pression généralisée dans la société vers moins de droits, moins de recours, moins de protections, plus d'inégalités. Toutefois les projets de plan d'action inacceptables n'ont pas encore refait surface après leur coulage dans le Devoir en novembre. Et en décembre, le gouvernement est revenu sur les coupures de budget, impraticables, et il a annoncé l'indexation, à 2%, de l'ensemble des prestations. Il faut croire que notre mobilisation et le chemin fait par les idées qu'on véhicule ont un certain impact. Un impact à accroître maintenant avec des budget qui s'en viennent et un plan d'action qui finira bien par sortir. Vous trouverez toute l'information sur le rappel du Parlement de la rue dans les pages suivantes. On vous y attend en



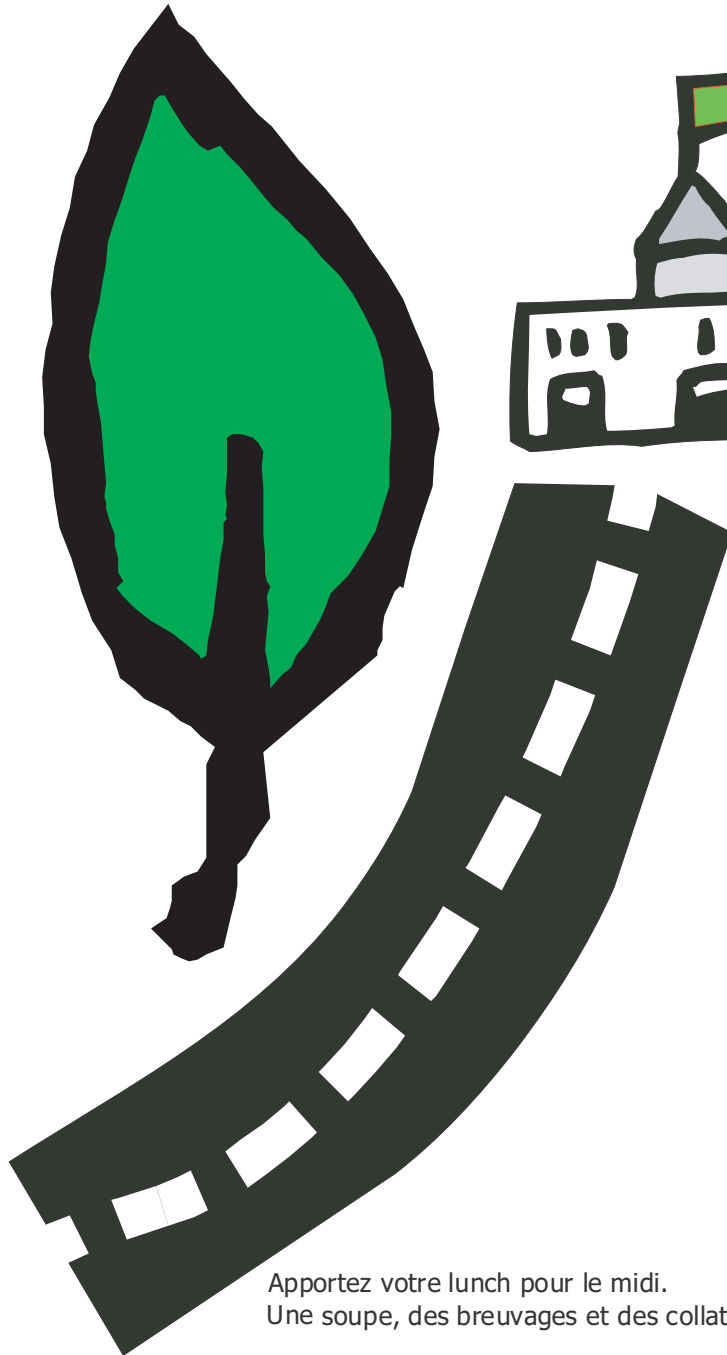
**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec, Qc, G1K 9E9. Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740  
Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

[www.pauvrete.qc.ca](http://www.pauvrete.qc.ca)

Devant l'inaction et les reculs possibles du gouvernement face à l'application de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Collectif pour un Québec sans pauvreté invite son réseau et la population à une

# SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT DE LA RUE



AVANCER : INDISPENSABLE !

RECULER : INACCEPTABLE...  
ET MÊME INGOUVERNABLE !

**Entrée gratuite**  
Inscription requise  
pour le matin

**Samedi**

**le 24 janvier 2004**

Salle Jean-Paul-Tardif,  
Collège St-Charles-Garnier  
950, avenue Joffre (coin René-Lévesque)  
à Québec

**Le matin, de 10:00 à midi**

**Ateliers pour penser et passer à l'action**

**L'après-midi, de 14:00 à 16:00**

**Séance du Parlement de la rue :**

- **Interpellation du gouvernement et du Premier ministre avec le théâtre Parminou**
- **Motion citoyenne**

Apportez votre lunch pour le midi.

Une soupe, des breuvages et des collations seront disponibles sur place.

**Pour informations : le Collectif pour un Québec sans pauvreté ● 418-525-0040 ● collectif@pauvrete.qc.ca**

**www.pauvrete.qc.ca**

**Devant l'inaction et les reculs possibles du gouvernement face à l'application de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, le Collectif convoque son réseau et la population à une...**

## **Session extraordinaire du Parlement de la rue Comment ça va marcher ?**

L'invitation est faite à l'ensemble du réseau du Collectif. Des autobus vont venir des différentes régions du Québec. Informez-vous à votre Collectif régional ou à votre groupe national membre du Collectif. Au besoin appelez au Collectif pour plus d'info. Nous pouvons accueillir environ 200 à 250 personnes le matin (mobilisation nationale) et la salle sera ouverte à tout le monde l'après-midi. Comme cet événement est convoqué dans des délais très brefs, voici l'information de base disponible. Le reste est en train de se construire à mesure.



### **LES ATELIERS DU MATIN**

Le matin des ateliers sont prévus pour nous préparer à intensifier notre action.  
L'horaire est le suivant :

- 9:15 Accueil
- 10:00 Présentation de la journée et de l'avant-midi. Mise à jour sur la situation politique et le type d'action recherché.
- 10:15 Ateliers pour penser et passer à l'action
- 12:00 Moment rassembleur
- 12:30 Repas du midi

- ☛ L'inscription est nécessaire pour les ateliers (voir le formulaire). On vous demande un premier choix et un second choix. La date limite est le 21 janvier à 17:00. Après cette date on ne garantit rien.
- ☛ Le jour même, on demande aux gens de la région de Québec d'arriver plutôt entre 9:15 et 9:30 pour laisser l'inscription disponible ensuite aux gens des autres régions qui arriveront après.
- ☛ Vous apportez votre lunch pour le midi. Le Collectif va s'occuper des boissons, d'une soupe le midi et de la collation le matin, qui sera prise dans les ateliers.

Les thèmes d'ateliers sont les suivants. Ce sont des ateliers de 15 à 20 personnes. Nous doublerons ceux qui recevront une plus grande demande et pourrons annuler ceux qui n'auront pas assez d'inscriptions. Ils auront une personne à l'animation et une personne ressource. Le but est de générer et partager des idées et de développer notre capacité collective de passer à une étape d'actions autonomes bien réseautées.

- ☛ **Atelier 1.** Idées d'actions dans notre milieu.
- ☛ **Atelier 2.** Idées pour résister aux reculs par des actions directes non violentes.
  - **Versión 2a :** explorer l'idée et se demander «est-ce que c'est pour moi ?».
  - **Versión 2b :** comment on fait ça ?
- ☛ **Atelier 3.** Idées pour expliquer, expliquer et expliquer la loi 112 et ce qu'on veut.
- ☛ **Atelier 4.** Idées pour parler aux médias.
- ☛ **Atelier 5.** Idées de fou pour du matériel militant qui suscite l'attention et l'adhésion.
- ☛ **Atelier 6.** Idées de chansons et de slogans.
- ☛ **Atelier 7.** Idées inspirantes venant de nos histoires de lutte.
- ☛ **Atelier 8.** Idées pour agir à partir de sa profession et de son milieu de travail. Atelier qui sera donné s'il y a 15 inscriptions et plus.
- ☛ **Atelier 9.** Formation sur «La théorie, la réalité et le chemin vers un Québec sans pauvreté». Formation à une présentation powerpoint qui sera donnée s'il y a 15 inscriptions et plus.

### **LA SÉANCE PARLEMENTAIRE DE L'APRÈS-MIDI**

L'après-midi va se dérouler de façon théâtrale, avec la participation du théâtre Parminou et bien sûr la participation des parlementaires de la rue. Nous allons interpeller «Jean Charest» qui sera «Parminou» et son gouvernement. Ce sera l'occasion de rappeler où nous en sommes, où ça bloque et ce qu'on veut. Et comment on va bouger ensuite.

À la fin, l'assemblée sera invitée à voter une «motion citoyenne» qui rappellera au gouvernement l'indispensable en vue du plan d'action, en retard d'un an, prévu par la loi 112 et en vue du budget à venir. La motion préviendra aussi le gouvernement que tout recul serait inacceptable et ingouvernable. Cette motion sera rendue publique dans les jours qui suivront et acheminée au premier ministre selon les modalités qui auront été prévues.



**Collectif pour un Québec sans pauvreté**

165 de Carillon, local 309, Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : (418) 525-0040 Télécopieur : (418) 525-0740 Courrier électronique : collectif@pauvrete.qc.ca

Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

